

Un vrai métier

Parce que optimiser la gestion d'un parc de véhicules professionnels et/ou de poids lourds est un vrai métier, parce que cela prend du temps et occupe des ressources, les PME n'hésitent plus à externaliser cette activité auprès de loueurs

longue durée. En la matière, le choix du prestataire se révèle particulièrement crucial : dialogue, confiance et transparence de l'information doivent présider à la relation contractuelle qui se noue pour plusieurs années. C'est dans cette philosophie qu'interviennent les filiales spécialisées du groupe BNP-Paribas, afin de répondre au souci de sécurité et de rentabilité des chefs d'entreprise.

La gestion du parc automobile est l'un des postes les plus lourds en charges pour les entreprises. Une question stratégique.

Faut-il externaliser son parc automobile ?



JUILLET 2000 - M C 2011

SUPPLÉMENT
AU MAGAZINE
«EN TÊTE»
16, boulevard
des Italiens,
75009 Paris
Tél. : 01 40 14 04 04.
Fax : 01 40 14 84 55.
Conception
et réalisation : Angie
Tél. : 01 55 34 46 00.
Illustration :
Marc Boutavant

Sommaire

Quelle solution privilégier ?	2
Achat et indemnités kilométriques : les inconvénients	3
La location longue durée camion	4
La location longue durée	6
SFT a choisi la location longue durée	7
Les différentes formules	8
Les plates-formes techniques	9
BNP-Paribas ou la gestion du parc automobile «sur mesure»	
Des solutions pour toutes les entreprises	11

Pour renforcer leur efficacité, les entreprises souhaitent se recentrer sur leur métier et optimiser leurs coûts. Dans ce contexte, la bonne gestion des véhicules professionnels devient primordiale. Les flottes d'entreprise représentent souvent, en effet, le deuxième poste de charges après les salaires... Les chefs d'entreprise sont donc légitimement à la recherche de la meilleure formule pour assurer le financement et la gestion de leur parc.

Les inconvénients de l'achat et des indemnités kilométriques

Indemnités kilométriques

- Absence de contrôle sur l'âge
Difficile maîtrise du budget et de l'entretien du parc
- Non-maîtrise des coûts et risques de dérapages importants
- Risque fiscal pour l'entreprise si non-respect des barèmes
- Parc non homogène pouvant être un vecteur négatif d'image

Achat

- Difficile maîtrise du budget
- Immobilisation de capital importante
- Charge administrative forte
- Risque à la revente
- Multiplication des interlocuteurs
- Absence de réelle visibilité sur le prix de revient du parc

Quelle solution privilégier ?

Pour gérer leur parc, les entreprises disposent de plusieurs options : l'achat sur fonds propres, les indemnités kilométriques, le crédit-bail, ainsi que la location longue durée.

Parmi ces différentes solutions, la location longue durée est de plus en plus souvent retenue : le loueur achète les véhicules choisis par l'entreprise, les met

à sa disposition et assure leur entretien, en échange d'un loyer mensuel qui varie en fonction du kilométrage et de la durée d'utilisation. Cette formule présente d'indéniables avantages en termes de gain de temps, de simplicité, de clarté et d'efficacité économique. Car la gestion en propre d'un parc qui lui appartient génère pour l'entreprise des coûts, des délais, des soucis...

C'est d'abord la négociation à l'achat avec le constructeur ou le concessionnaire local qui mobilise du temps et de l'énergie, pour un résultat économique plus ou moins probant. Il en est de même avec l'entretien courant des véhicules. Révisions, changement d'amortisseurs, de courroies de transmission ou d'essuie-glace, etc. : l'entreprise doit gérer les relations avec les garagistes, contrôler leur facturation (taux horaires, prix des pièces...), sans forcément disposer en interne des compétences nécessaires.

DE MULTIPLES DÉMARCHES

Il faut aussi faire face aux imprévus – pannes, accidents –, qui rendent les véhicules momentanément indisponibles et nécessitent de multiples démarches auprès de divers prestataires (assistance, garages, assurances). Enfin, l'entreprise doit assurer elle-même la revente des véhicules, sans garantie de vendre au «meilleur prix» :

La location longue durée camion

De nombreuses PME, dans l'agroalimentaire et le BTP, notamment, font du transport pour leur compte propre. Elles ont donc besoin d'une flotte de poids lourds. Mais acheter et gérer un parc de véhicules industriels n'est pas une mince affaire ! A l'achat, la PME ne dispose pas forcément, en interne, de la compétence technique nécessaire pour «construire» l'outil sur mesure que requiert son activité, un camion étant composé pour une moitié d'un châssis et pour l'autre d'équipements spécifiques (benne, grue, hayon élévateur, carrosserie frigorifique...). Ensuite, elle doit mettre en place une politique de maintenance rigoureuse, car pour un véhicule immobilisé, c'est toute une chaîne de production

qui est stoppée ! D'autant qu'il n'est pas possible de trouver rapidement un véhicule de remplacement, compte tenu de la spécificité des équipements de chaque camion. Face à ces contraintes de coût et de qualité, et dans un contexte de logique financière qui les pousse à alléger leur bilan de tous les actifs «mobilisables», les entreprises se tournent volontiers vers la location longue durée, assortie de services multiples : maintenance, assistance, assurance... C'est pour elles l'opportunité d'externaliser vers des spécialistes une fonction technique et logistique qui, sans être stratégique, revêt une importance cruciale pour la pérennité de leur activité.

La progression régulière de la location longue durée

Année	1995	1996	1997	1998
Immatriculés véhicules de société	645 000	590 000	603 000	687 000
Immatriculés en location longue durée	258 000	240 000	270 000	302 000
Pourcentage des immatriculations en location longue durée	40%	41%	44%	44%

• Aujourd'hui, près d'un véhicule professionnel immatriculé sur deux (toutes catégories confondues) l'est en location longue durée.

le risque de «moins-value» est réel. L'achat des véhicules présente un autre inconvénient majeur : en créant une immobilisation comptable, il alourdit la structure de haut de bilan de l'entreprise, et réduit d'autant sa capacité d'investissement et d'endettement. Les employeurs qui choisissent de rembourser leurs collaborateurs en «indemnités kilométriques» n'ont aucun moyen de contrôler les abus en la matière...

AUCUNE VISIBILITÉ SUR LES COÛTS RÉELS

Or, différentes études tendent à montrer que les salariés surestiment d'environ 20% leur kilométrage.

A moins d'instaurer un climat de défiance généralisé, l'entreprise ne peut que «faire avec» ce poste de dépenses flou qui ne permet aucune visibilité précise sur les coûts réels des déplacements professionnels des collaborateurs.

En outre, elle s'expose à un risque fiscal lié au non-respect éventuel des barèmes.

En optant pour la location longue durée auprès d'un loueur multimarque, l'entreprise conserve sa liberté de choix de la marque et du modèle du véhicule, tout en étant déchargée de toutes les tâches et de tous les soucis opérationnels liés à la maintenance de son parc. Sur le plan financier, elle transforme une immobilisation au bilan en charge déductible, et budgète clairement les coûts de son poste «véhicules professionnels» sur plusieurs années, en fonction de l'utilisation qu'elle en fait : les à-coups de trésorerie sont ainsi évités.

SE CONCENTRER SUR SON CŒUR DE MÉTIER

Grâce à l'entretien assuré par le loueur, l'entreprise dispose de véhicules toujours bien entretenus : elle valorise ses collaborateurs tout en leur garantissant une sécurité de conduite. L'entreprise peut alors pleinement se concentrer sur son cœur de métier, en ayant une vision claire et précise de la situation de son parc.

La location longue durée : une formule à la carte

La location longue durée automobile ne se limite pas au financement des véhicules professionnels : les formules proposées aux entreprises intègrent en effet une palette de prestations, de la maintenance à l'assurance.

La location longue durée permet d'externaliser tout ou partie de la gestion du parc de véhicules professionnels auprès du loueur retenu. Selon son organisation et ses souhaits, l'entreprise peut choisir

de bénéficier de toutes les prestations attachées à la formule ou opter pour un «package» minimal qui inclut en général le financement, la maintenance et l'assistance en cas de panne. En contrepartie des services pris en charge par le loueur, elle paie un loyer mensuel qui se décompose en deux parties : d'une part, le «loyer financier», fonction du modèle du véhicule, de son kilométrage prévisionnel, de la durée du contrat et de la valeur de revente, et, d'autre part, le «loyer prestations», dépendant des différents services «à la carte» qu'elle a demandés.

UNE PALETTE DE PRESTATIONS

Les loueurs enrichissent leur offre de services en permanence. Certains innovent, par exemple, avec un programme de sécurité routière destiné à réduire les accidents : des stages de conduite sont alors proposés aux collaborateurs de l'entreprise !

Mais les prestations les plus classiques restent les plus prisées :

- assistance :

elle comprend un ensemble de services aux véhicules et aux personnes (dépannage, remorquage, rapatriement...) en cas de panne ou d'accident ;

- entretien :

le loueur gère toutes les opérations de maintenance et de révision préconisées par le constructeur

SFT a choisi la location longue durée depuis treize ans

Entreprise familiale créée en 1948, SFT (Société française de la télé-transmission) est spécialisée dans la téléphonie et les réseaux d'entreprise. Ses besoins automobiles ont évolué avec son activité : deux, trois, quatre..., le parc actuel compte dix véhicules Diesel utilitaires. Ce sont les installateurs et les techniciens de maintenance et d'installation qui les utilisent pour leurs différentes interventions. «Rien que pour les dépannages, nous avons une moyenne de cinquante interventions par semaine», souligne Martine Kervinio-Sillans, P-dg de SFT. Par souci de rationalité, les véhicules sont tous de la même marque et le contrat de location prévoit les postes entretien, pneumatiques et véhicule

de remplacement. Acheter ses véhicules et gérer son parc soi-même, Martine Kervinio-Sillans en a fait l'expérience : «Nous procédions ainsi avant d'opter pour la location longue durée. Outre les problèmes d'entretien des véhicules, nous avons connu les mauvaises surprises de la revente... Depuis, nous sommes devenus partisans de la délégation des activités qui ne font pas partie de notre métier à des spécialistes. Après tout, c'est ce que font nos clients lorsqu'ils nous consultent !» Parmi les avantages de la formule, Martine Kervinio-Sillans se déclare très satisfaite de la souplesse des contrats de location longue durée, qui permet un ajustement du couple durée-kilométrage au fil du temps.

ainsi que les réparations mécaniques courantes. L'entreprise est alors complètement déchargée des relations avec les garages, qui sont assurées par la plate-forme technique du loueur ;

- pneumatiques :

cette prestation garantit le renouvellement des pneumatiques des véhicules moyennant un forfait mensuel. Au préalable, le loueur et l'entreprise déterminent ensemble le nombre de pneumatiques le mieux adapté à l'utilisation des véhicules ;

- véhicule de remplacement :

en cas d'immobilisation d'un véhicule (panne, accident, vol), le loueur met à la disposition de l'entreprise un véhicule de rechange (nombre de jours définis contractuellement) ;

- gestion du carburant :

le loueur met à disposition de l'entreprise des cartes accréditées des réseaux pétroliers, ce qui supprime les avances de trésorerie

Les différentes formules de location longue durée

Location au forfait :

c'est la plus répandue. L'entreprise ne paye qu'un coût fixe, couvrant le loyer financier et les prestations annexes (entretien, pneumatiques, etc.), qui reste linéaire tout au long du contrat. Ce mode de gestion évite les à-coups budgétaires et offre à l'entreprise une excellente visibilité de son budget automobile.

Location en coûts réels :

l'entreprise paye uniquement les dépenses réellement engagées par le loueur et accède en totale transparence aux données de son contrat (taux financier, valeur de revente du véhicule, etc.).

Le loueur perçoit dans ce cas des honoraires mensuels de gestion en contrepartie du suivi du parc.

Lease Back ou rachat de parc :

les loueurs longue durée peuvent racheter, sur la base d'une valeur de marché, l'intégralité du parc automobile existant d'une entreprise afin de lui permettre d'accéder immédiatement à une formule de location.

Fleet Management :

l'entreprise reste propriétaire de sa flotte automobile, mais missionne le loueur pour assurer la gestion de ses véhicules (entretien, pneumatiques, carburant, revente, etc.).

et le traitement des notes de frais. Les relevés fournis permettent à l'entreprise de visualiser clairement les véhicules qui ne respectent pas la politique carburant définie (prise de carburant le week-end, quantité supérieure au réservoir, prises multiples en moins de deux heures...) et d'augmenter par conséquent la rentabilité de ce poste ;

• assurance :

tous les loueurs longue durée proposent des produits d'assurance automobile, souscrits chez eux en autoassurance ou auprès de prestataires. Pour l'entreprise, c'est l'avantage d'avoir un interlocuteur unique pour ce qui concerne son parc de véhicules et d'être déchargée de la gestion des sinistres : la réparation et l'appel à l'expert sont ainsi assumés par le loueur.

DES CONTRATS TRÈS FLEXIBLES

Il est parfois très difficile d'estimer avec exactitude le kilométrage prévisionnel et la durée d'utilisation d'un véhicule professionnel : un commercial qui parcourt

habituellement 20 000 km par an en parcourra tout à coup le double parce que le marché est en plein essor... Or, ces prévisions fondent le calcul du loyer payé par l'entreprise ! Les contrats de location longue durée sont donc systématiquement révisables (durée et/ou kilométrage), à la hausse comme à la baisse, aussi souvent que nécessaire, tout au long de la durée de vie du véhicule dans l'entreprise.

LES CONSEILS D'UN EXPERT AUTOMOBILE

Leur expérience de la gestion de parcs de toute taille et leurs relations quotidiennes avec tous les intervenants du monde automobile (constructeurs, concessionnaires, garages, groupes pétroliers...) confèrent aux loueurs longue durée une expertise sans cesse renforcée. Celle-ci légitime leur rôle de conseil auprès des entreprises. Quelles sont les forces et les faiblesses de mon organisation actuelle ? Quels sont les véhicules les mieux adaptés à l'usage que j'en fais ? Quelle prestation peut m'être particulièrement utile, quelle autre est superflue ? Quelles sont les obligations fiscales liées à mon parc automobile ? Autant de questions auxquelles les loueurs peuvent répondre en faisant à l'entreprise des recommandations objectives et fondées.

Les plates-formes techniques

Contrôle des factures, des taux horaires, du prix des pièces, rien n'échappe aux spécialistes en mécanique des plates-formes techniques des loueurs longue durée. Elles regroupent des techniciens automobiles qualifiés qui suivent l'évolution des entretiens de chaque véhicule. Leur mission essentielle ? Veiller à assurer une maintenance permettant aux entreprises d'utiliser les véhicules loués au maximum de leur capacité, notamment en respectant précisément les fiches

de maintenance définies par les constructeurs. Mais aussi en surveillant la qualité des prestations fournies par les différents réseaux spécialisés qui interviennent sur les véhicules. Enfin, il revient aussi aux plates-formes techniques de contrôler les devis des opérations d'entretien ou de réparation de façon qu'elles soient toujours faites au juste coût ! La connaissance qu'ils ont du métier leur permet de parler en termes très techniques avec les professionnels : difficile de leur dire n'importe quoi...

BNP-Paribas, la gestion de parc automobile «sur mesure»

Quelle que soit la taille du parc automobile de l'entreprise, le Groupe BNP-Paribas propose des formules de location longue durée «à la carte», totalement évolutives.

Les véhicules professionnels représentent un poste stratégique : ils constituent un budget important, ils contribuent à la bonne marche de la société

et à son image, leur gestion est complexe du fait des nombreux prestataires intervenant, enfin, ils représentent un facteur «affectif» de motivation des salariés. BNP-Paribas dispose d'un dispositif efficace pour répondre aux attentes des entreprises, quels que soient leur secteur d'activité, leur taille, leur nationalité et la nature de leurs besoins. En effet, la BNP disposait d'une filiale, Europcar Lease, qui gérait fin 1999 environ 40 000 véhicules pour le compte de groupes (Vivendi, France Télécom, Schneider Electric, etc.) et de PME. Ainsi, 26% des clients d'Europcar Lease louaient alors des parcs de 2 à 5 véhicules, tandis que 44% d'entre eux ne louaient qu'un seul véhicule.

De son côté, Paribas a créé voici dix ans une société de location longue durée, Arval, dotée d'un vaste réseau européen : en France, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, en Espagne... et, via des partenariats, en Allemagne et en Amérique du Nord. La clientèle d'Arval est surtout constituée de grandes entreprises développant leur activité dans plusieurs pays européens. Fin 1999, Arval gérait un parc de 140 000 véhicules en Europe, dont 82 000 en France. Les filiales Arval et Europcar Lease sont détenues à 100% par BNP-Paribas : elles vont pouvoir mettre en commun leurs moyens et leurs expertises au sein d'une nouvelle entité, n° 1 sur le marché français, qui prendra le nom unique d'Arval.

Des solutions... pour toutes les entreprises

Parce que toutes les entreprises ont des besoins spécifiques, BNP-Paribas propose une gamme de services de plus en plus diversifiée. Ainsi, le n° 1 de la gestion de parc automobile en Europe sera demain... BNP-Paribas.

Arval

Arval propose aux entreprises une gamme extrêmement large de produits et services. Les formules de location se déclinent sur des durées de douze à soixante mois, elles sont accessibles quels que soient la marque et le modèle du véhicule, et sont assorties d'une gamme complète de services : assistance, maintenance, pneumatiques, véhicule de remplacement, carburant, vignette, véhicule d'attente (location courte durée), assurance, sécurité routière, gestion des sinistres, aide à la revente d'un parc de véhicules, rachat du parc en place, reporting de gestion de parc, etc. L'entreprise, en fonction de sa situation et de ses besoins, peut choisir en toute liberté dans cette palette de services ceux dont elle souhaite bénéficier.

Pour être au plus près de ses clients, Arval est présent dans tout l'Hexagone, à travers ses implantations en région parisienne mais aussi grâce à son réseau d'agences régionales (Bordeaux, Toulouse, Colmar, Strasbourg, Marseille, Aix, Lille, Lyon et Rennes).

Artegy

Filiale d'Arval, Artegy s'impose depuis septembre 1999 sur le marché de la location longue durée camion et gère déjà un parc de 2 800 poids lourds. Face aux loueurs techniques disposant, d'une part, de leurs propres ateliers et engageant leurs clients sur un matériel ou un garage, et face, d'autre

part, aux constructeurs qui ont une offre captive, Artegy occupe un créneau différent : celui de loueur multimarque, sans garage, qui travaille en partenariat avec des réseaux de concessions et garages spécialisés. Artegy propose à ses clients la location de camions et la gestion de parc, assorties de différents services : maintenance, assistance, véhicule relais, assurance. Son bureau d'études techniques aide les entreprises à préciser leurs besoins et à concevoir un véhicule sur mesure (châssis + équipements) adapté à leurs besoins opérationnels. Elle met aussi à leur disposition la capacité de son plateau technique à analyser l'état d'un parc, à planifier les visites réglementaires, à qualifier un réseau de garages, enfin, à s'assurer du respect des engagements pris par ces derniers.

Et bientôt, le n° 1 en Europe !

Afin de poursuivre son développement sur le marché de la gestion de parcs automobiles, BNP-Paribas a récemment conclu un accord avec le groupe américain Avis, spécialiste de la location courte durée. Dans le cadre de cet accord, BNP-Paribas possédera 80% de la branche européenne du loueur longue durée et gestionnaire de parc PHH, actuellement détenu par Avis. A l'issue de cette opération, le nouvel ensemble qui sera constitué, Arval-PHH, se situera au premier rang de son secteur avec plus de 550 000 véhicules gérés.